



BIVOUAC RESPONSABLE :

Lors de nos stages de survie, nous nous efforçons de choisir des lieux de bivouac de manière responsable. Il s'agit de partager la nature dans le respect de tous ceux qui en dépendent (la faune, la flore, le sylviculteur, le chasseur, ...) pour qu'une situation de survie chez Surv'Event ne soit pas synonyme de destruction mais bien d'une cohabitation saine. Par nos actions (récolte de fougères, élagage, maintien de zones forestières ouvertes, éclaircie, ... en accord avec le propriétaire du site), nous espérons même contribuer à l'enrichissement du milieu à tout point de vue. Il s'agit d'un acte solidaire de remerciement envers l'hospitalité de la nature qui nous offre le gîte et le couvert en situation d'urgence.

Tous nos lieux de bivouac sont visités chaque année par un ingénieur forestier et des recommandations sont faites auprès de nos animateurs afin de garantir le respect des principes fondateurs du « bivouac responsable ».

A l'issue de nos stages, les participants ont également la possibilité de signer symboliquement une charte d'engagement à respecter dans le futur les quatre grands principes énoncés ci-dessous lors de leur recherche d'un bivouac si nécessaire.

Les quatre grands principes qui guident le choix de nos bivouacs sont les suivants :

1) Je choisis mon lieu de bivouac avec attention :

- a) Je préserve ma sécurité et m'installe :
 - En dehors d'une sapinière, pessière ou douglaseraie pour éviter d'emblée tout risque d'incendie,
 - Loin des arbres morts, des passages de sanglier ou des pierriers,
 - Dans une zone ne présentant pas de panneau indiquant de périodes de battues.
- b) Je respecte la biodiversité et m'installe :
 - A distance des arbres à cavités ou à haute valeur biologique,
 - A distance de ronciers et autres fourrés en période de nidification des oiseaux coutumier de ces habitats (avril - mai)
 - En dehors de zones dite « fragiles » telles que des zones : humides, constituées de plantes à bulbe (jacinthe, jonquille, muguet, etc.), ...
- c) J'accompagne le sylviculteur et m'installe :
 - A distance des jeunes arbres prometteurs (arbre droit, peu de branches à la base et avec une belle branchaison à son sommet) ou d'un arbre de haute valeur économique (vieux chêne avec une belle hauteur de tronc avant la première grosse branche),
 - En dehors des zones de régénération naturelle de la forêt (semis),
- d) Je ne contreviens pas aux locataires de la chasse et m'installe :
 - Loin des zones pour lesquelles des panneaux indiquent l'organisation d'une battue prochainement,
 - A distance des zones de nourrissage.

2) Je construis mon bivouac mais pas n'importe comment :

- a) J'utilise le bois mort au sol et les arbres morts sur pied,
- b) Je ne coupe pas de branches vivantes sur les arbres,
- c) Je ne plante pas mon couteau dans les arbres,
- d) Je fais attention lorsque je tire les branches sur le sol de ne pas froter les arbres vivants dont l'écorce est fragile au début du printemps.

3) Je fais du feu en toute sécurité :

- a) J'aménage une zone sécurisée pour faire mon feu (lit de pierres et de boue de 20 à 30 cm de hauteur) et le maintiens juste assez pour cuisiner, se réchauffer et s'éclairer,
- b) Je surveille mon feu, dispose de quoi l'éteindre à proximité et l'éteints quand je pars en y déversant le plus d'eau possible.

4) Je réduis l'empreinte de ma présence au maximum :

- a) Je crée mon propre réseau de chemin au départ de mon bivouac et/ou suis les passages existant créés par les animaux afin de ne pas piétiner toute la zone en périphérie (accès à la zone de bois, à la rivière, aux plantes comestibles, etc.)
- b) Je maintien mon bivouac propre en veillant à ne laisser aucune trace de mon passage (ramasser mes déchets, enterrer mes excréments dans quelques centimètres d'humus et détruire mon abris après mon départ)

Les lieux de bivouac que nous privilégions sont les suivants :

- La lisière d'une zone forestière ouverte envahie par la fougère qui limite le développement des graminées et des tout-jeunes arbres,
 - Une zone de sous-bois envahie par le noisetier dont la densité du taillis nécessite souvent un prélèvement systématique d'une partie des brins des cépées pour augmenter légèrement la luminosité au sol,
- Une forêt plus ancienne avec une bonne distance entre les arbres (à partir
- de 10 m entre chaque tronc).

